



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Dossier de presse
juin 2023

LE FONDS VERT EN GRAND EST





Josiane CHEVALIER

Préfète de la région
Grand Est, préfète
du Bas-Rhin

Les changements climatiques que nous vivons actuellement nous rappellent l'urgence d'une mise en œuvre rapide de la transition écologique dans nos territoires. Annoncé le 27 août 2022 par Madame la Première ministre, le fonds d'accélération de la transition écologique ou « Fonds vert » vise à subventionner majoritairement des investissements utiles et efficaces dont les résultats sont rapidement tangibles en matière de :

- réduction des consommations et des émissions ;
- préservation de la biodiversité et du foncier ;
- lutte contre les îlots de chaleur ;
- prévention des risques incendies de forêts et d'inondation.

En Grand Est, le Fonds vert représente 164,8M€ en 2023 pour soutenir des projets principalement portés par les collectivités territoriales. J'attache une grande importance au fait que l'ensemble des territoires soient soutenus, et particulièrement les petites communes en zone rurale. La transition écologique est l'affaire de tous.

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a souhaité un mode de fonctionnement permettant une déconcentration maximale de la gestion de ce fonds, en impliquant en proximité les préfetures de département dans la programmation des opérations., Cette déconcentration permet de prendre en compte les spécificités de chaque territoire de la région et d'accompagner les porteurs de projets pour la constitution et le dépôt des dossiers. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour construire les soutiens les plus adaptés.

Je me réjouis de la forte dynamique régionale qu'a suscité le lancement de ce fonds et je tiens à remercier la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région qui ont déjà fait émerger plus de 600 projets financés au bénéfice de nos concitoyens.

Ces porteurs de projets sont les moteurs du territoire pour rendre le Grand Est région verte.



SOUTENIR L'AMBITION ÉCOLOGIQUE

Doté de 2 milliards d'euros, le Fonds vert a pour vocation d'aider les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique.

Sa mise en œuvre s'appuie sur trois axes :

- **Axe 1 : Le renforcement de la performance environnementale des territoires**
- **Axe 2 : Leur adaptation au changement climatique**
- **Axe 3 : L'amélioration du cadre de vie**

Les services et opérateurs de l'Etat se mobilisent pour soutenir et accompagner les porteurs de projets.

LE FONDS VERT EN GRAND EST : POINT D'ETAPE

Dotation totale Fonds vert Grand Est :

164,8 M€ 

Au 07 juin 2023 :

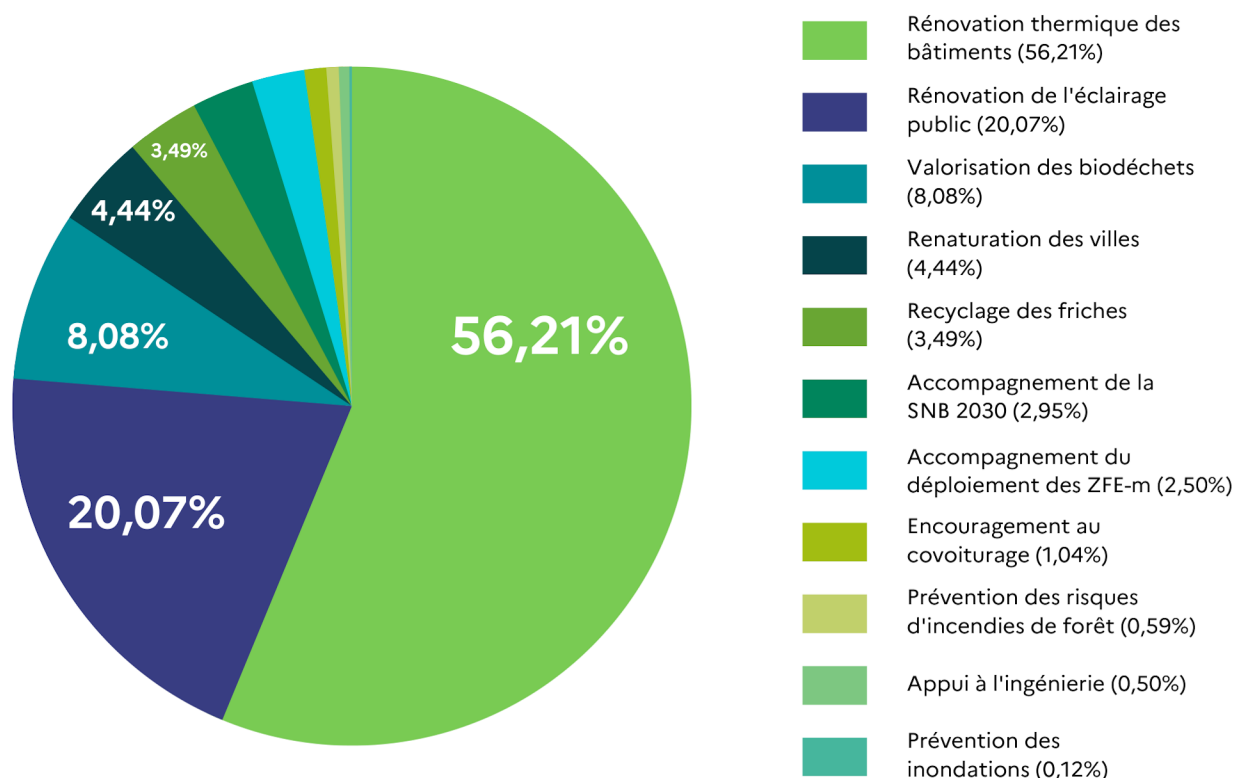
608 opérations 

programmées pour **73 M€** d'aides



Taux de subvention moyen des projets : **30%**

Répartition par mesure des montants programmés au 07 juin 2023



Quelques chiffres clés

Rénovation thermique :

 **-59%** de consommation en moyenne

Éclairage public :

 **41%** des lampadaires des porteurs de projet rénovés


Renaturation :

 **49** hectares renaturés

Biodéchets :

 **22000** tonnes de biodéchets valorisés par an

Localisation des projets

 **30 %** des projets dans des communes avec des actions de revitalisation (labellisées Action Cœur de Ville ou Petites Villes de Demain)

 **10 %** des projets dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville

 **25 %** des projets en zone de revitalisation rurale



Ardennes (08)

Mesure 1
Rénovation thermique des bâtiments



Chiffres clés

Coût total du projet

186 498 €

porté par la commune de
Charleville-Mézières

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

149 198 €

soit 80% du coût total

Le projet

Remplacement des fenêtres et des menuiseries de l'école primaire Viénot

La Ville de Charleville-Mézières engage cette opération dans le but d'améliorer le confort thermique des élèves et enseignants de l'école primaire de Viénot, située en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville, grâce à l'installation de fenêtres triple vitrage à la place des vitrages simples et menuiseries en bois.



Ce projet permettra une diminution de la déperdition de chaleur de plus de 50 % dans les locaux de l'école.



Aube (10)

Mesure 7
Tri et valorisation des biodéchets



Chiffres clés

Coût total du projet

1 002 214 €

porté par le syndicat mixte
d'élimination des déchets
ménagers du territoire
d'Orient

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

351 269 €

soit 35% du coût total

Le projet

Déploiement d'une collecte de biodéchets et actions de prévention et de sensibilisation

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et valoriser le biodéchet comme une ressource pour tous, le projet prévoit le déploiement d'une collecte de biodéchets en porte à porte accompagnée d'actions de prévention et de sensibilisation.



A l'horizon 2026, 1021 tonnes d'ordures ménagères résiduelles seront valorisés en biodéchets chaque année, soit 30kg par an et par habitant.





Marne (51)



Mesure 8
Renaturation des villes

Chiffres clés

Coût total du projet

3 859 186 €

porté par la commune de
Val-De-Vesle

Montant de la subvention
Fonds vert

175 852 €

soit 4,5% du coût total

Le projet

Construction d'un gymnase "passif" avec toiture végétalisée de 779 m² et parking drainant

A proximité de la gare, cet équipement constituera un atout formidable pour la pratique du sport à l'école en milieu rural, le développement de la sociabilité au sein d'un village en pleine expansion et un rapprochement avec les communes voisines qui pourront en bénéficier.



Avec la végétalisation de sa toiture, l'utilisation de matériaux biosourcés pour sa construction et la création de son parking drainant, ce projet de gymnase répond parfaitement aux enjeux de la transition écologique.



Haute-Marne (52)



Mesure 1
Rénovation thermique des bâtiments

Chiffres clés

Coût total du projet

844 975 €

porté par la commune de
Roches Bettaincourt

Montant de la subvention
Fonds vert

97 326 €

soit 12% du coût total

Le projet

Réhabilitation d'un bâtiment en commerce de boucherie et point de vente multi-services

L'ancienne ferme, située dans le centre du village sur un axe fréquenté, va être réhabilitée en commerce de boucherie et point de vente multi-services avec création d'un local dédié à la vente (boucherie et épicerie), d'un laboratoire, de chambres froides, de bureaux, de sanitaires et d'un garage pour le véhicule de vente.



Ce projet, implanté dans un village de 544 habitants, répond au double objectif de gain énergétique et de revitalisation d'un territoire rural.





Meurthe-et-Moselle (54)

Mesure 3
Covoiturage



Chiffres clés

Coût total du projet

1 100 000 €

porté par la communauté
de communes du Bassin de
Pompey

Montant de la subvention
Fonds vert

440 000 €

soit 40% du coût total

Le projet

Pôle d'échange multimodal (PEM) de Liverdun

Suite au nombre croissant d'utilisateurs de la gare de Liverdun, le programme d'aménagement a pour but d'offrir aux usagers de meilleures conditions d'accès et d'accueil et de renforcer la multimodalité, en créant notamment une aire de covoiturage de 30 places.



Au-delà de l'aménagement des places de stationnement, le pôle d'échange multimodal prévoit le développement des mobilités alternatives en proposant aux usagers un service de transport en commun ou de vélos connectés.



Meuse (55)

Mesure 7
Appui à l'ingénierie



Chiffres clés

Coût total du projet

120 000 €

porté par la communauté
de communes des Portes
de Meuse

Montant de la subvention
Fonds vert

49 000 €

soit 41% du coût total

Le projet

Etude de faisabilité d'une base d'eaux vives sur le site de la Pointerie à Ancerville

Le projet prévoit d'aménager un nouveau parcours d'eaux vives sur une portion de la rivière "Marne" et permettra de développer les activités sportives et touristiques sur cette nouvelle base nautique. En complément, le projet prévoit la réalisation d'une étude pour l'installation d'une microcentrale hydroélectrique sur le site.

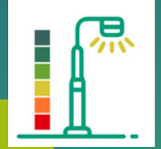


Le projet permettra le rétablissement de la continuité écologique de la rivière "Marne" en modifiant la passe à poissons ou en créant un dispositif mixte parcours d'eaux vives et passe à poissons.





Moselle (57)



Mesure 2

Rénovation des parcs lumineux d'éclairage public

Chiffres clés

Coût total du projet

802 014 €

porté par la commune de
Hombourg-Haut

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

401 007 €

soit 50% du coût total

Le projet

Travaux de rénovation basse consommation de l'éclairage public

Avec son parc de luminaires ancien de plus de 25 ans, la commune de Hombourg-Haut, labellisée "Petite Ville de Demain" a engagé un plan massif de modernisation de son éclairage public. Cette démarche doit également rendre l'éclairage public plus adaptable grâce à ces outils de pilotage modernes qui permettront l'abaissement de l'intensité de l'éclairage.



Avec cette opération, 56% du parc sera rénové (soit 1000 lampadaires), ce qui représente d'importantes économies d'énergie pour la commune.



Bas-Rhin (67)



Mesure 4

Prévention des inondations

Chiffres clés

Coût total du projet

157 000 €

porté par le syndicat
mixte des eaux et de
l'assainissement Alsace
Moselle

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

47 000 €

soit 30% du coût total

Le projet

Régularisation du système d'endiguement des merlons du Giessen

L'étude sur les digues de Giessen prévoit la réalisation d'un état des lieux de l'ouvrage, des investigations relatives à l'étude de danger, ainsi que la définition de besoins complémentaires (géotechnique, levées topographiques...) et des modalités de gestion de l'ouvrage.



Le fonds vert permet de soutenir les collectivités ayant la responsabilité de ces digues.

Un bon état et une bonne gestion de ces ouvrages est fondamental pour assurer une protection fiable des biens et des personnes dans un contexte d'inondations plus fréquentes et intenses provoquées par le changement climatique





Haut-Rhin (68)



Mesure 10
Recyclage des friches

Chiffres clés

Coût total du projet

1 528 800 €

porté par la communauté
de communes de la Vallée
de Munster

Montant de la subvention
Fonds vert

390 762 €

soit 26% du coût total

Le projet

Requalification de la friche du couvent en centre ville de Munster pour l'installation des locaux de l'office du tourisme de la vallée de Munster

La communauté de communes souhaite réaliser des travaux d'aménagement dans l'ancien couvent de l'abbaye en centre-ville pour implanter son office de tourisme tout en mettant en valeur la dimension historique du site.



En requalifiant un site désaffecté depuis 30 ans, ce projet permet d'éviter de consommer de l'espace conformément aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette et contribue à la revitalisation du centre ville



Vosges (88)



Mesure 5
Prévention des risques incendies

Chiffres clés

Coût total du projet

120 138,85 €

porté par la commune de
Faucompierre

Montant de la subvention
Fonds vert

48 056 €

soit 40% du coût total

Le projet

Travaux de mise en conformité au regard des normes de la défense extérieure contre l'incendie

Malgré des travaux récents, certaines habitations de la commune restaient sans défense incendie suffisante et ainsi vulnérables face aux feux de forêts qui touchent le département. L'opération consiste à installer deux citernes souples de 180 m³ et 120 m³.



Ce projet permet à un village de 231 habitants d'étendre sa protection face aux incendies et participe au soutien à la ruralité.



**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Toutes les informations et les formulaires de demande de subvention sont accessibles sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires :



Via l'outil numérique "démarches simplifiées", les collectivités peuvent déposer et suivre leurs demandes sur toute la durée de vie d'un dossier (saisie, instruction, décision).



L'État s'engage au plus proche de vous

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est>

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Contact

Préfecture de région Grand Est et du Bas-Rhin
Service de la Communication Interministérielle

pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

03 88 21 68 77

